LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME VI. EDMONTON JEUDI 8 DECEMBRE 1910. NUMERO 10

L'HON. A. L. SIFTON OBTIENT UNE MAJORITE DE ONZE VOIX

Par 24 voix contre 13 le parlement d'Alberta approuve le bill de l'A. & G. W. R. — Discours du premier-ministre, — Réponse de M. Bennett. — Les travaux parlementaires.

Mercredi soir à 5 heures, les membres du parlement d'Alberta étaient appelés à se prononcer sur le bill de l'hon. Sifton concernant l'appropriation du capital de la Cie A. & G. W. R.

Par 24 voix contre 13 la deuxième lecture du bill fut approuvée.

Nous donnons ci-dessous la liste des députés ayant voté pour et contre:

Pour:—Sifton, Mitchell, McLean, Marshall, McKenzie, Woolf, Buchanan, Cushing, McDougall, Boyle, Simpson, Smith, Stewart, Telford, Campbell, McKenny, Olin, Warnock, Boudreau, Holden, Glendenning, McArthur, Shaw, Stauffer.—24.

Contre: — Cross, Rutherford, Lessard, Walker, Côté, Cornwall, McPherson, Gunn, Puffer, Bramley-Moore, Patterson, Hoadley, Michener.—13.

L'amendement Michener au bill de l'hon. Sifton—amendement enlevant à la province la faculté de s'emparer du capital de la Compagnie, ou de détourner celui-ci de son appropriation originale, avant qu'il soit dûment établi, après procédures de loi, que ladite compagnie fait défaut à ses engagements et que toute tentative de règlement amiable du différent entre la Cie et le gouvernement provincial ait échoué—,cet amendement fut également mis aux voix; la même division se produisit que pour le vote précédent, avec la différence que MM. Walker et Puffer votèrent à la fois contre la seconde lecture du bill et contre l'amendement Michener.

DISCOURS DE L'HON SIFTON

En se levant pour prendre la parole avant le vote de la Chambre, le Premier-ministre fit tout d'abord un critique serrée de l'amendement Michener, qui, dit-il, aurait eu sa raison d'être il y a six mois, alors que la Cie n'avait pas encore fait défaut à ses engagements, mais qui aujourd'hui est tout simplement ridicule. Jamais le gouvernement—tant que l'hon. Sifton en fera partie—ne consentira à entrer en négociations pour la construction d'une voie ferrée avec un homme ayant agi envers la province d'Alberta comme Clarke le fit à l'occasion de l'enquête de la Commission Royale.

Nul ne croira que le capital de $7,400,000 a été souscrit grâce au crédit de la Cie. Ce capital, versé le 1er novembre de l'an dernier, alors que la Cie n'avait absolument rien fait encore, fut souscrit sur le seul crédit de la province et le bill soumis à la Chambre n'a pas d'autre but que de protéger les obligataires de la Cie.

Le vote de l'amendement proposé équivaudrait à une entreprise immédiate des procédures légales et celles-ci seraient extrêmement longues; le capital serait exposé à demeurer inactif pendant des années en banque.

L'hon. A. L. Sifton déclare que l'on a répandu une fausse interprétation du bill proposé; on l'a montré comme hostile au développement du nord. Le premier-ministre s'étonne que de tels bruits se soient accrédités. L'élimination de la Cie Alberta et Great Waterways est, d'après l'hon. Sifton, le premier pas fait en faveur d'un véritable développement de la région du nord. On a suggéré que la construction du chemin de fer soit confiée à une autre compagnie responsable. De l'avis du Premier-ministre une telle action aurait soulevé de sérieuses objections légales.

Le premier-ministre se déclare en faveur de l'établissement de voies ferrées au nord-est et au nord-ouest dans la mesure où les réclame la colonisation.

"Si je demeure au pouvoir, dit en terminant l'hon. Sifton, je verrai à ce que ce programme soit rempli dans le plus bref délai.

"Je considère que le bill proposé constitue le seul moyen honnête de sortir de la difficulté"

M. R. B. BENNETT.

M. R. B. Bennett répondit au discours du Premier-ministre, il le fit selon sa manière mordante et, à de certains moments, de vives discussions s'élevèrent entre l'hon. Sifton et lui.

"Le Premier-ministre affirme que l'argent appartient à la province, dit M. Bennett, si cela est, pourquoi nous demander d'adopter ce bill? Si l'argent est nôtre, pourquoi légiférer à son sujet?"

M. Bennett déclare que légalement le capital appartient à la compagnie. Le cas est semblable à celui d'un billet à ordre. Parce que quelqu'un endosse un tel billet, il ne s'en suit pas que le montant soit sa propriété.

M. Sifton se demande ce que Clarke, le président de l'A. & G. W. R. a fait pour la province. Il est allé en Angleterre chercher $7,400,000 et il les a apportés en Alberta!...

M. Bennett critique un à un les arguments mis en avant par le Premier-ministre. La promesse faite par ce dernier que la ligne sera construite malgré tout, lui semble trop vague. M. Bennett termine son discours d'une manière emphatique en déclarant qu'il laisse à l'avenir le soin de démontrer de quel côté se trouve l'opinion erronée sur la question.

Immédiatement après que M. Bennett a repris son siège le vote est pris sur l'amendement Michener et l'approbation de la deuxième lecture du Bill Sifton avec les résultats que l'on sait.

Après avoir fait une excursion intéressante à Wainwright, samedi, nos députés qui semblent animés d'un nouveau courage, se sont mis résolument à la besogne. Dans le but d'examiner les nombreux bills publics et privés déposés sur le bureau de la Chambre, ils sont restés en séance lundi jusqu'à minuit.

De fréquentes séances de nuit seront tenues dorénavant afin de pouvoir terminer les travaux parlementaires avant Noël.

Au nombre des bills qui furent examinés en comité signalons le bill de l'hon. Marshall, abolissant les primes accordées à l'industrie du sucre de betterave.

Une vive opposition a de nouveau été faite au bill de l'hon. Sifton lors de son examen par la Chambre réunie en comité. Le bill passa néanmoins sans qu'un iota y fut changé.

Lundi dernier le Lieutenant-gouverneur a sanctionné deux bills importants.

Le premier est celui accordant une charte au C. N. R. pour le prolongement de l'embranchement de Stettler jusqu'aux terrains carbonifères du Brazeau et la construction de la voie ferrée allant à la rivière La Paix; le second bill, présenté par l'hon. Duncan Marshall,—concerne tout particulièrement les fermiers; ce bill, qui prend force de loi, prévoit la suppression de la clause hypothécaire dans les contrats de vente d'instruments aratoires ou autres articles.

LETTRE D'OTTAWA

Ottawa, 2 décembre.

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône fait encore le sujet des séances de la Chambre. L'ampleur excessive du débat est un véritable record dans l'histoire parlementaire du Dominion.

On s'attend cependant à ce que le vote puisse être pris aujourd'hui, mais il n'y a encore rien d'assuré à ce sujet.

M. Arthur Gilbert, député nationaliste de Drummond et Arthabasca a pris son siège à la Chambre mercredi dernier.

La présentation d'un nouveau député est généralement un signal de réjouissances, pour la droite s'il est libéral, pour la gauche, s'il est conservateur. Celle de M. Gilbert a dérogé à cette vieille coutume, aussi vieille que l'existence du parlement canadien, il est vrai que c'est la première fois qu'un député ni rouge ni bleu, ni libéral, ni conservateur, est présenté comme tel à la Chambre, dans le cours d'un parlement.

Quoiqu'il en soit, l'entrée de M. Gilbert dans la salle d'assemblée fut accueillie par un silence de mort. M. Monk prononça les paroles d'usage et après avoir été serrer la main de l'orateur, le nouveau député se dirigea vers son siège à l'extrême gauche, sur le dernier gradin. On s'attendait à ce qu'une partie tor. au moins f.t faute .. mieux, preuve de bienséance en prodiguant au vainqueur de Drummond et Arthabasca, les encouragements d'usage. Mais rien, pas un applaudissement, M. Nantel lui-même, qui, pourtant, se glorifiait, il n'y a pas bien longtemps encore, d'avoir aidé au triomphe de la cause nationaliste dans la derniere élection, resta muet comme une carpe, se contentant de suivre la marche ascensionnelle de son nouveau collègue vers le siège qui lui avait été désigné MM. Monk et Paquet qui avaient alors repris leurs sièges suivirent l'exemple de M. Nantel. Jamais de mémoire de député, une telle froideur n'avait été manifestée à la Chambre à l'égard d'un nouvel élu. M. Gilbert n'y comprenait rien, car ses amis lui avaient promis une réception enthousiaste. Il doit se demander ce qu'il est allé faire dans cette galère. L'absence de M. Blondin et Lortie, deux membres du clan nationaliste, a aussi été fort remarquée et différemment commentée.

Le reste de la journée a été marqué d'une part, par une raclée administrée à l'Opposition par l'hon. M. Patterson, ministre des douanes; d'autre part, par une volte-face de deux membres de la gauche, MM. Burrell et Blain. Ces deux députés avaient voté, l'année dernière, contre la demande de plébiscite de M. Monk. Cette année ils ont tourné casaque et reprochent au gouvernement de ne pas avoir consulté le peuple en se déclarant prêts à voter pour l'amendement Borden. Ce ne seront pas les seuls probablement qui renieront ainsi leurs votes passés.

Après leur attitude sur la résolution du 29 mars 1909, leur changement subit de l'année dernière sur le bill de la Marine, il ne leur manquait plus que cette nouvelle volte-face. Ils veulent être bariolés des pieds à la tête, ils en prennent le bon moyen. Mais que pensera le peuple de toute cette comédie? Nous ne nous trompions pas en disant que le parti conservateur, aujourd'hui le parti tory-nationaliste, n'a pas de politique. C'est une girouette qui tourne au gré du vent.

Un grand nombre de députés prennent part au débat et il faudrait plusieurs colonnes du "Courrier de l'Ouest" pour donner le moindre résumé des discours prononcés pour ou contre la marine. Les discours en faveur de la création du service naval canadien sont tout particulièrement remarquables par l'ampleur des vues qui y sont développées, la solidité et la justesse des arguments mis en avant.

Je vous signalerai le discours de M. Ralph Smith de Nanaimo, Colombie Anglaise, dans cet ordre d'idées.

A suivre page 3.

UNE NOUVELLE VOIE FERREE POUR St.PAUL DES METIS

Une dépêche d'Ottawa mande qu'une Compagnie publie un avis de demande de charte pour la construction d'une voie ferrée reliant Lloydminster, Sask., au Fort McMurray via St. Paul des Métis et le lac La Biche.

Le nom de cette compagnie de chemin de fer n'est pas divulgué.

Nouvelles Locales

Nous apprenons avec regret le décès de M. O. Laurendeau, survenu le 29 décembre dernier à Montréal.

Le défunt qui était âgé de 87 ans. était le père de notre concitoyen bien connu, M. A. Laurendeau de la Cie Edmonton Wine and Spirit.

M. Delphis Vaillancourt, fermier de Lafond, Alta., était de passage à Edmonton, la semaine dernière.

M. Alfred Arcand, fils de M. A. Arcand, de St. Albert, est parti la semaine dernière pour la province de Québec où il visitera des membres de sa famille résidant à Montréal et à Deschambault.

UN JEUNE HOMME, possédant diplômes modèles français et anglais de l'école Normale de Québec, ainsi que certificats de deuxième classe pour le Manitoba et la Saskatchewan, demande un emploi d'instituteur pour le premier janvier.

S'adresser au "Courrier de l'Ouest," Boite 98, Edmonton. Alta.

Jeune homme, ayant invention de valeur, demande un associé qui fournirait fonds pour obtenir la patente.

S'adresser à
G. D. BOSQUET,
2s8d Edmonton, P.O.

Un incendie qui s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi a presque entièrement détruit le magasin de Tabac "Hub Cigar", appartenant à M. A. Ed. Bourque.

Les pertes couvertes en partie par des assurances se chiffrent à plus de $10,000.

L'hôtel Yale, voisin du magasin Bourque fut pendant quelque temps menacé par les flammes, le travail actif des pompiers prévint cependant un désastre.

EGLISE ST. JOACHIM.

Dixième Rue.

R. P. Naessens, O.M.I., curé.

Offices du dimanche.

Messe basse à 8 heures 30.
Grand'Messe à 10 heures 45.
Catéchisme à 2 heures 30.
Vêpres, sermon et bénédiction à 7 heures du soir.

Eglise de l'Immaculée Conception.

R. P. Lemarchand, curé.

A l'exception de la messe basse, célébrée à 8 heures, mêmes offices aux mêmes heures que ci-dessus.

NOUVELLES DE PARTOUT

ELECTIONS MUNICIPALES DE ST. ALBERT.

Lundi dernier avaient lieu à St. Albert les nominations pour la campagne électorale municipale de 1910.

Maire, conseillers et commissaires d'école furent élus par acclamation.

Voici quels sont les résultats définitifs:

Maire:
M. Léon Levasseur.

Conseillers:
MM. Fleuri Perron; N. Asselin, J. B. Ellburn, J. A. Piquette, Jos. Coulombe, Max. Jolivette.

Secrétaire-Trésorier: F. Pagé.

Commissaires d'école:
R. P. Mérer; Léon Levasseur; H. B. Dawson; Jacob Mauchle;
Secrétaire-trésorier: M. F. Pagé.

DUVERNAY Alta.

Avis de réunion.

On nous informe que l'assemblée générale annuelle, des actionnaires de la compagnie "The Duvernay Creamery Association," aura lieu samedi, 10 décembre, 1910, à une heure de l'après-midi dans le bâtiment de la crémerie à Duvernay.

LE DISCOURS DU BUDGET.

On annonce que l'hon. Sifton prononcera le discours du budget lundi prochain, au parlement d'Alberta.

Ce discours est attendu avec curiosité, car il définira l'emploi que se propose de faire le gouvernement provincial des $7,400,000 de la Cie A. & G. W. R.

Les statistiques de la police d'Edmonton indiquent que 119 personnes ont été arrêtées pour des raisons diverses au cours du mois de novembre.

$369 d'amendes ont été payés pendant la même période.

Le maire d'Edmonton vient de déclarer qu'il croit que le recensement de l'an prochain fixera le chiffre de la population de notre ville à 30,000 personnes.

Les nominations pour la campagne municipale ont donné les résultats définitifs suivants:

Maire: Geo. S. Armstrong, (élu par acclamation).

Commissaires de l'Ecole Séparée:

J. T. J. Collisson, Wilfrid Gariépy, J. H. Picard, (tous élus par acclamation).

L'HON. A. L. SIFTON AU COURONNEMENT DU ROI.

Il est à peu près certain que l'hon. A. L. Sifton, premier-ministre de la Province, ira représenter l'Alberta aux fêtes du couronnement du roi Georges V, qui auront lieu au mois de juin prochain. Les députés ont approuvé unanimement ce projet et une somme suffisante sera inscrite aux estimés pour couvrir les dépenses de voyage du Premier-ministre.

Le parlement d'Alberta est le premier de l'Empire qui prenne une semblable décision d'une manière officielle.

SEMENCES POUR LES FERMIERS.

Le comité parlementaire d'agriculture d'Alberta étudie actuellement le projet d'une distribution de grain de semence aux fermiers, analogue à la mesure prise en 1907.

Cette distribution concernerait particulièrement la région sud d'Alberta où la recolte a été médiocre.

COURS DES CEREALES.

Winnipeg, 8 déc. — Les céréales sont cotées comme suivant en Bourse de Winnipeg (comptant):

Blé, No 1 Northern . . . 91 1-4c
No 2 Northern . . . 88 1-4c
No 3, Northern . . . 85 1-4c
Avoine, No. 2 blanche . . . 33c.
Lin, No. 1, N. W. 2.20

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES.

Vancouver, 7. — La compagnie Alberta Pacific Elevator vient de s'assurer la propriété de vastes quais sur la rive nord de la rivière Fraser. On déclare que la Compagnie va faire entreprendre la construction immédiate des élévateurs les plus considérables du Canada dans le but d'expédier des quantités énormes de grains par le Pacifique.

Winnipeg, 6. — On vient d'enregister ici le froid le plus intense de la saison. Le thermomètre est descendu à 26 degrés Farh. au-dessous de zéro. Un grand nombre de fils téléphoniques se sont brisés sous l'action du froid.

Toronto, 6. — D'après une déclaration faite par le Rév. R. M. Hamilton, pasteur de l'église Wesley, sur dix hommes habitant à Toronto, un boit jusqu'à ce qu'il soit ivre. Chaque nuit, dit le Rév. 2000 hommes appartenant à toutes les classes de la société s'énivrent complètement et plus de 20,000 fréquentent les bars jusqu'à une heure avancée.

L'an dernier, 8,339 hommes habitant la ville de Toronto furent arrêtés pour ivresse sur la voie publique.

Londres, 6. — Les élections générales anglaises qui viennent d'avoir lieu dans le Royaume-Uni, ont donné les résultats suivants jusqu'à ce soir.

Libéraux, 106.
Nationalistes, 26.
Unionistes, 145.
Ouvriers, 20.

Il y a encore des résultats nombreux qui demeurent à connaître.

Ottawa, 6. — La "Gazette du Canada" contient plusieurs avis de demande d'incorporation de Compagnies de Chemins de fer.

Il en est deux dont les lignes projetées intéressent particulièrement la province d'Alberta.

L'une de ces compagnies "Pacific and Peace Ry," s'engage à construire une voie ferrée reliant la vallée de la rivière la Paix à un point situé sur la côte du Pacifique entre Prince Rupert et Vancouver.

Paris, 5. —Les inondations sont de nouveau appréhendées à travers toute la France. Les pluies ont été extrêmement abondantes en novembre et l'on signale les dégats importants de tous les points du territoire. Le niveau de la Garonne et de la Loire s'élève rapidement, ainsi que celui des rivières de Bretagne et de Normandie et ces deux régions sont tout particulièrement menacées.

Le niveau de la Seine demeure normal.

On craint beaucoup pour les céréales et la vigne.

Montréal, 5. — Mgr Langevin, archevêque de St. Boniface, est à l'hôtel-Dieu de Montréal, souffrant d'une attaque de grippe. Sa Grandeur ne peut recevoir les journalistes, mais elle a fait déclarer que l'information publiée dans les journaux de Winnipeg à l'effet que tous les journaux français de l'Est canadien, à l'exception du "Devoir" et de l'"Action Sociale," étaient interdits par l'autorité épiscopale dans le diocèse de St. Boniface, était entièrement fausse. Mgr Langevin n'a jamais écrit de lettre dans ce sens et il n'a autorisé qui que ce soit à le faire en son nom.

CHRONIQUE REGIONALE

BONNYVILLE, Alta.

Nous avons le regret d'annoncer le départ du Rév. M. E. Bonny, qui pendant de longs mois fut le pasteur dévoué de notre jeune colonie, après en avoir été l'un des fondateurs.

Comme il le faisait pressentir depuis longtemps, M. l'abbé Bonny quitte l'Alberta après y avoir rétabli sa santé compromise par ses longs et fatiguants voyages dans l'Afrique centrale.

Le départ de notre curé est une perte sensible pour la grande cause qu'il servait et qu'il aime. Tous ceux qui l'ont connu et approché ont su apprécier ses qualités et ses talents.

Il part après avoir accompli ici une oeuvre de vrai patriote, travaillant sans souci de compensation, uniquement pour la grandeur de l'Oeuvre de Dieu et le développement de la colonisation dans l'Alberta-nord.

Orateur distingué, d'une science profonde et d'un réel talent, il allait droit au coeur de ses auditeurs et plus d'un lui doit le bonheur d'être revenu à de meilleurs sentiments ou d'avoir reconquis son courage dans les débuts d'une installation difficile.

Tous ceux qui l'ont vraiment connu ont remarqué en lui une franchise droite et ferme et cependant pleine de douceur.

Dans la paroisse de Bonnyville (Moose Lake) qu'il fonda après celle du Lac St Vincent, il demeura soutenu seulement par son énergie inébranlable, confiant dans l'oeuvre qu'il voulait grande et belle, complètement désintéressé de lui-même et n'ayant pour vivre dans cette région nouvelle et sans grandes ressources encore, que le strict nécessaire.

Son activité a été féconde et l'oeuvre qu'il laisse demeurera pour rappeler à tous son dévouement qui ne connaissait ni difficulté, ni obstacle.

Nous lui souhaitons plein succès dans les fonctions nouvelles auxquelles il est appelé, et dans lesquelles nous sommes certains qu'il se distinguera, et nous lui offrons nos respectueux souvenirs.

Bonnyville, Alta., 30 nov. 1910.

Un groupe de paroissiens.

Votez pour J. H. McKinley comme échevin d'Edmonton. C'est l'un des citoyens tous désignés pour remplir ces fonctions.

IL A ETE PERDU, une jument " cayuse," couleur crême avec crinière et queue blanches poids approximatif 800 livres, marque: un B horizontal sur l'épaule droite.

$5.00 de récompense à qui la fera retrouver. S'adresser à

M. J. A. ROCQUE,
4s24N Lamoureux, Alta.

$50 DE RECOMPENSE.

Les chevaux décrits ci-après sont partis de ma ferme quart N. E. section 8-54-23, à onze milles d'Edmonton, sur la route du Fort, depuis le 18 juin dernier.

Une jument noire, marquée W sur l'épaule gauche, barre blanche sur le front, poids environ 1300 livres, âge environ 10 ans, devait mettre bas vers le 18 juillet, a selon toute probabilité un poulain avec elle, le poulain devant être de couleur gris foncé.

Une belle jument blonde marquée de deux barres horizontales réunies par une barre verticale à gauche, sur l'épaule gauche poids environ 1200 livres, très pablée, barre blanche, âge environ 8 ans.

Toute personne donnant renseignements susceptibles de faire retrouver ces juments recevra $ 50 de récompense.

Frederick Saegert,
Pancholm Farm
Horse Hills S. O.

Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

A PROPOS DE COLONISATION

Par suite d'une erreur regrettable, un paragraphe tout entier a été omis la semaine dernière dans l'intéressant article de M. le Curé Bernier. Voici ce paragraphe:

L'esprit de paroisse est ici le lien le meilleur et le plus efficace entre les membres de la colonie. Si donc vous venez ici, apprenez dès votre arrivée le chemin de l'église et de l'école et ne l'oubliez pas. C'est une condition essentielle pour vous et voici pourquoi: si en arrivant vos sentiments vont à l'unisson de ceux des fondateurs de la colonie, vous serez reçus à bras ouverts, vous profiterez de l'expérience acquise par les autres, vous serez aidés et vous ne vous découragerez pas. Si au contraire vous faites peu de cas de notre sensibilité très vive sur le point de la religion et du patriotisme, vous serez laissés de côté et si beau, si fertile soit le pays, si salubre soit son climat, si assuré soit son avenir, vous ne l'aimerez pas. Nous reviendrons plus tard sur d'autres points contenus dans les lettres ci-dessus mentionnées En attendant, vous tous, cultivateurs sobres, laborieux et catholiques pratiquants, recevez notre plus chaleureuse invitation.

AUG. BERNIER,
Curé de Végreville.

AGENCE CONSULAIRE DE FRANCE

Les personnes dont les noms suivent sont priées de faire connaître leur adresse au Consulat Général de France à Montréal, 71 Avenue Viger.

MM. Anurieu, François; Blanc, Paul, Auguste; Casteran, Jean-Baptiste; Chevassu, Sylvain; Ferran, Marius, Antonin; Fortin, Antony, Lucien; Gros, Eugene, Michel; Lefebvre, Aristide, Henri; Martin, Abel; Meslin, Médéric, Auguste; Philippe, François, Marie; Pouyasne, Jean; Sorignet, Auguste; Guitard, Eugène, Charles; Bernier, Emmanuel; Mme Luquette; Mme Vve Vincendon, Félix, née Gourroze; Mme Concairie, née Louise Thibault.

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

La Maison de Burgau

No. 44

La mort de lady Roselyne et ses obsèques avaient produit à Blackhorn un certain va-et-vient de visiteurs. Jessy et Harry étaient encore là, attendant que sir Bear, un peu souffrant, achevât de se rétablir, et Jean comptait sur le léger désarroi qu'amenaient ces différentes circonstances dans les habitudes invariables de Blackhorn.

Monique irait dîner le mardi suivant au château, comme elle le faisait de coutume ce jour-là et elle ne reviendrait plus au pavillon. La grande difficulté était pour Jean, d'ouvrir la porte du bureau de sir Bear; il voulait passer par cette pièce, qui était la seule issue du pavillon, puisqu'on avait condamné et muré le pigeonnier de Jacob.

Depuis que le baronnet était indisposé, la famille se réunissait là; cette chambre, bien que très vaste, était plus chaude que le parloir et mieux aménagé pour la commodité d'un invalide.

Quand Monique sortait du pavillon pour passer la soirée au château, il arrivait mainte fois qu'on se contentât de repousser le verrou après elle, sans refermer à clef. Il fallait donc que, dans le cours de la soirée, et sous les yeux de tout le monde, Monique retirât le verrou.

Pendant que la famille serait à dîner, Jean entrerait dans le bureau vide et attendrait, derrière les rideaux abaissés d'une fenêtre, de passer dans l'autre pièce qui, malheureusement, devait être la salle à manger. Il passerait à la faveur de l'ombre soit pendant le repas, soit après le retour des convives, de toute façon, presque au milieu d'eux.

Dès que Monique aurait des raisons de croire qu'il avait atteint le hall sans encombre, elle le rejoindrait. Elle allait tous les soirs, à la tombée de la nuit, à la bénédiction qu'on donnait durant ce mois, dans la chapelle de Ridge; elle était ordinairement accompagnée par Dinah qui se rappelait, depuis quelque temps, qu'elle avait été catholique.

Monique et Jean arriveraient ensemble à la grille; il fallait que l'heure ne fût pas trop tardive pour que la sortie de Monique parût naturelle. mais il fallait aussi que la nuit fût suffisamment tombée pour que Jean opérât à travers Blackhorn son évasion périlleuse et que Basile ne risquât point de le reconnaître au premier coup d'oeil au lieu de le prendre pour un de ses cousins, comme on voulait l'espérer.

Une fois dehors "oh! Dieu permettrait-il qu'ils fussent jamais dehors? "ils iraient au rendez-vous que Jean avait assigné à son ami, puis, par la grève ou les bois, ils gagneraient l'ermitage de Saint-Just, sur lequel le père Etienne leur donnerait des informations complémentaires.

Le capitaine de la "Daisy," dont le dévouement était assuré à la fille de Patrice O'Hara, les prendrait deux jours plus tard à son bord, et, au lieu de continuer sur Burn, les emmènerait immédiatement en France. Jean communiquerait alors secrètement avec ses amis et le père de Monique.

En arrivant à l'ermitage, ils pourraient se considérer comme à l'abri. L'important était, pour eux, de ne laisser aucune trace qui mettrait leurs parents sur la bonne piste.

Les Burgau auraient tout de suite dans leurs recherches de formidables auxiliaires, la loi même étant pour eux. Jean et Monique devaient renoncer à tout moyen de transport, comme à tout secours étranger qui aurait témoigné, plus tard, du chemin qu'ils avaient pris.

Monique avait tout l'argent de la pension que sir Bear lui servait au nom de son neveu; elle s'était procuré quelques provisions au village en elle avait fait souvent, avec lady Roselyne, pareille emplette pour les pauvres.

Monique se soumettait aveuglement à tout ce que décidait son mari; elle était emportée et comme soulevée de terre par cette vaillance que rien n'ébranlait.

Un soir, qu'en attendant le dîner, elle voulut respirer un peu sur le balcon du parloir, elle se trouva face à face avec Malcolm. Depuis le jour de la mort de Rosey, Monique ne lui avait pas entendu dire un mot: il errait comme une créature en peine dans le château, les jardins, la bruyère, cherchant tous les lieux ou Roselyne s'était plue, les chemins qu'elle avait foulés, sans pouvoir s'arrêter nulle part.

Il ne parut pas étonné de voir Monique et il lui parla, disant tout haut et sans bien savoir à qui il s'adressait, ce qu'il venait de répéter sans relâche en lui-même.

— Je ne peux pas, je ne peux pas... Vous comprenez bien que c'est impossible.

Et c'était écrit sur son visage qu'il ne pouvait pas accepter son épreuve. Il continua du même ton dur, farouche, comme si ces mots eussent été la lamentation inconsciente, perpétuelle de son âme en détresse:

— Est-ce que je pouvais savoir qu'elle en mourrait? N'aurais-je pas tout fait ce qui lui aurait convenu? Ne me serais-je pas...— comment disait-elle cela? Elle le disait si bien...— repenti, oui, c'était son mot. Est-ce que je n'aurais pas vécu comme elle l'aurait demandé? Et elle est morte!

"Ai-je eu le temps, moi, puisqu'elle est morte! Est-ce elle qui avait péché, tué, volé, fait les brigandages des vieux pirates dont personne ne se soucie plus? Et c'est elle qui en est morte. Elle est morte."

Et toujours, entre ses phrases hachées, tombait ce refrain lent et funèbre: Elle est morte, elle est morte...

Ses traits portaient l'empreinte d'un tel désespoir que Monique pensa une seconde qu'elle n'avait plus rien à craindre de lui, qu'il ne verrait plus en elle que l'amie de Roselyne. Elle eut envie de tout lui dire, de se mettre sous sa protection. Mais il se redressa avec violence et murmura dans ses dents:

— Mais je n'en ai pas fini, on apprendra que je ne suis pas à bout et, puisqu'on ne m'a pas donné le temps de reculer j'irai de l'avant.

Par cet on, il entendait peut-être Dieu qu'il avait frappé.

— Un homme riche et fort ne peut pas demeurer misérable en lui même comme un vieux chien perdu. Il doit y avoir un moyen d'oublier son mal, et c'est en faisant pire aux autres qu'il ne vous a été fait.

Il avait un air de haine impitoyable. Monique vit que Malcolm se refusait à prendre le chemin où Rosey avait voulu le conduire. Elle avait cru trouver un allié en lui au moment où il s'endurcissait davantage, où il se jetait plus fougueusement à la poursuite des biens dont Jean le séparait.

... La grande semaine commença pour Jean et Monique. Dimanche, lundi fuirent comme l'éclair et parurent, par la suite, à Monique, les plus longs jours qu'elle eût encore vécus.

Elle savait qu'un prêtre étranger venait d'arriver à la cure et que c'était le père Etienne, mais elle ne l'avait pas vu.

Et nul ne doutait dans le pays que le prêtre auquel le desservant accordait pour quelques jours l'hospitalité ne fût aussi obscur et aussi pauvre que lui.

On attendait toujours à Blackhorn la visite du médecin inspecteur, mais le mardi se leva sans que ce remarquable personnage eût fait son apparition qui, pour la première fois, aurait été utile.

Oui, le mardi se leva. Monique regarda en priant l'aurore de ce jour. Elle paraissait adresser une supplication et une question ardentes à la jeune lumière.

Les premières heures furent prises par les préparatifs. Le dernier moment vint. Monique semblait déjà prête pour un long voyage. Elle avait repris sa grande mante à capuchon qu'elle devait d'abord déposer dans le hall avec son panier de provisions. Sous ce vêtement humble qui l'enveloppait toute, elle avait l'air noble et pauvre comme le jour de son arrivée à Blackhorn. Et en ce moment où, un regard si tendre et brave aux yeux, elle allait se dévouer, s'exposer pour Jean, elle lui semblait plus belle encore que cette nuit de Noël où, dans sa somptueuse robe de velours pâle, avec ses améthystes et ses diamants, elle l'avait vaincu par sa foi loyale et sa bonté.

Mais l'après-midi s'avançait, il fallait entamer la bataille. Célia-Jane dit adieu à Monique. La vieille femme avait l'intention de quitter Blackhorn dès que ses jeunes maîtres en seraient partis; elle se retirerait chez une de ses soeurs dans le Breenshire.

— Eh, mylady, permettez-moi d'emporter votre pot de violette?

Monique fit un signe de remerciement et serra avec affection les mains rugueuses de la servante, Célia remonta. Jean et Monique demeurerent seuls.

D'un commun accord, ils sortirent sur la terrasse et regardèrent l'âpre horizon. Monique leva la tête vers la tourelle de Rosey, mais il n'y avait plus là personne qui pût les voir, ils rentrèrent, et tout ce que Monique avait éprouvé ici, toutes les émotions poignantes de joie ou de souffrance qui avaient été son pain de chaque jour, l'assiégèrent à la fois comme pour la retenir, la conjurer de ne pas rompre avec le passé. Quelque chose pleurait sourdement en elle sur le temps de ses fiançailles.

Et les minutes marchaient, volaient; la cloche du dîner sonnerait bientôt. Jean et Monique se dirent adieu.

A suivre

Feuilleton du *Courrier de l'Ouest.*

La maison de Burgau

(Suite de la page 2)

Ils furent une longue minute, un amer instant sans pouvoir se séparer. Quand ils se reverraient... Mais se reverraient-ils? Jean ne serait-il pas entravé dès le début par quelque obstacle insignifiant, quelque hasard puéril? Les deux heures suivantes allaient décider pour Jean et Monique de leur séparation ou de leur réunion définitive... de leur mort ou de leur vie.

Quand Monique fut près de la porte, Jean retourna encore à elle. Quoi qu'il arrivât, ils ne se retrouveraient plus ici ensemble. Monique quitta le pavillon en souffrant comme si c'était Jean qu'elle eût quitté pour toujours.

Toute la famille était bien dans la salle à manger, on avait notablement avancé le repas pour complaire au baronnet, mais Monique arrivait encore à temps et les lampes n'étaient pas allumées bien que l'obscurité tombât assez vite.

Mònique n'avait pu rouvrir le verrou dès qu'on l'avait introduite, et pourtant ce devait être fait avant qu'on ne passât dans la salle à manger. Avec cette difficulté, mille autres surgirent dans l'esprit de la jeune femme, pressantes, tourmentants, comme un essaim de guêpes. Si elle ne pouvait pas rouvrir ou si l'on refermait sans qu'elle s'en aperçut? Si sir Bear n'allait pas vouloir venir dîner avec tout le monde? si... si... Monique sentait la tête lui tourner.

Elle avait porté son manteau dans le hall.

— Sa prière, vous savez, dit Jessy en réponse au coup d'oeil interrogateur de miss Araminthe. Les catholiques ont aujourd'hui une bénédiction spéciale qui finira tard. Mme Dheune, la mère du curé, a offert, pour cette nuit, l'hospitalité à lady Monique, qui se trouvera ainsi toute transportée demain pour une cérémonie aussi importante que matinale, ajouta Jessy qui ne disait que l'exacte vérité.

— Que cela ne se renouvelle pas fit sir Bear. Et Monique soupira avec la plus sincère ferveur:

—Non, cela ne se renouvellera plus.

L'intervention inopinée de Jessica leur donnerait une nuit de répit, prsonne ne pouvant plus s'inquiéter de ne pas voir reparaître Monique le soir même. Et Monique pensait à Célia-Jane, qui devait feindre d'avoir été enfermée à l'étage supérieur, d'ou elle ne pouvait appeler personne. En passant dans le fond obscur de la pièce, pour regagner sa place, elle tira le verrou, le léger grincement qu'elle produisit et qui résonna pour elle comme un coup de tonnerre ne parut pas donner l'éveil. On apporta bientôt les lampes, chacun se leva au son de la cloche du dîner. Monique sortit la dernière après avoir abaissé les grands rideaux devant la fenêtre, dont l'embrasure allait abriter Jean. Et, sans savoir comment elle marchait, elle alla se mettre à table.

Qand Monique osa regarder devant elle, elle vit que la lueur de la suspension éclairait la porte qui menait au bureau: Jean ne pourrait passer pendant le repas.

Elle mangea comme tout le monde, elle entendit parler autour d'elle, elle répondit quand on lui adressa une question. Et pendant qu'elle écoutait, parlait ou mangeait, elle essayait de ne plus voir cette porte trop éclairée, et, en réalité, elle ne voyait que cela, elle voyait Jean, inconscient du danger, se dresser là, en pleine lumière; elle voyait sa grande taille, sa tête blonde rasée, ses traits qui avaient gardé de leur longue contrainte une immobilité de statue. Elle entendait le cri féroce des Burgau... Elle trssaillit violemment; à Josiah qui disait quelques mots, elle venait de s'entendre répondre d'une voix intelligible: Vous ne le tuerez pas! — Mais elle se l'était imaginé, car personne ne fut surpris.

Après le repas, elle retourna dans le bureau avec tout le monde, les hommes n'ayant point prolongé leur dessert. La famille défila devant les grands rideaux fermés; pas un pli de l'étoffe ne frémit.. Mais Jean était là, Monique était aussi certaine de sa présence que si le rideau n'avait pas existé. Jean était sorti du pavillon, il avait engagé la formidable partie qu'il ne pouvait plus maintenant interrompre.

Chacun, sauf Jessy, s'était rassis autour de la table; sir Bear, qui allait mieux, s'était de nouveau enfoui dans son grand fauteuil où il goûtait les douceurs de la convalescence. Alors se présenta l'un de ces incidents tout naturels dont Monique avait pressenti la menace. Jessy s'approcha de la fenêtre comme si elle voulait écarter le rideau et regarder dehors. Dans une impulsion irrésistible, Monique se levait déjà mais elle s'arrêta et dit, sans reconnaître sa propre voix:

—Jessy, où st cet album que vous avez rapporté d'Italie?

Jessy abandonna aussitôt son premier dessein, et chercha ses vues d'Italie, qu'elle étala sur la table où ses parents purent les admirer. La conversation devint générale et même fort animée.

Jessy ne se plaignait nullement de son sort, elle était toutefois enchantée de rester quelque temps sans Amos à Blackhorn.

Elle avait beaucoup voyagé depuis son mariage, ses récits amusaient sa famille. Le premier émoi apaisé, la disparition de lady Roselyne avait causé une sorte d'allègement. Rosey était trop differente des Burgau pour ne pas leur avoir été souvent à charge: ils se retrouvaient avec plaisir entre eux. Ce plaisir qui absorbait leur attention semblait à Monique une heureuse circonstance. Ce n'était, à vrai dire, que le poids d'un fétu pour contrebalancer la masse des chances contraires.

Monique n'avait pas levé les yeux des dessins qu'on lui montrait, mais elle savait que Jean avait quitté l'embrasure de la fenêtre, son coeur le suivait avec une palpitation fiévreuse dans chacun de ses projets aventureux dont elle n'avait jamais compris, comme en cet instant, l'incroyable témérité.

(A suivre)

LETTRE D'OTTAWA.

(Suite de la page 1)

M. Ralph Smith déclare qu'il n'est l'esclave d'aucun parti, s'il a appuyé jusqu'ici le gouvernement c'est qu'il croyait que son programme était le plus favorable aux intérêts du Canada. Il fait remarquer que M. Northrup a peu ou point parlé de la question de la marine qui a fait jusqu'ici presque exclusivement le sujet du débat. L'année dernière M. Northrup voulait soumettre cette question à la Cour Suprême, aujourd'hui il n'en parle plus. Il suit l'exemple de son chef qui a, de parti pris, éliminé de son amendement, toute référence à la contribution qu'il défendait l'année dernière.

M. Smith fait allusion à la rumeur que l'hon. M. McBride va venir à Ottawa prendre la direction du parti conservateur. Or, M. McBride s'est déclaré entièrement en faveur de la politique naval du gouvernement.

Il cite, au milieu des applaudissements de la droite, quelques-unes des paroles que le premier-ministre conservateur de la Colombie Anglaise, l'hon. M. McBride, a prononcées à l'occasion de l'arrivée du "Rainbow," entr'autre qu'il reconnaissait l'importance du pas en avant que le gouvernement faisait faire au Canada en créant une marine canadienne, et que le meilleur moyen d'aider à l'empire était d'établir une marine.

M. Smith rappelle les voltes-faces successives faites depuis trois ans par l'opposition sur cette question de la marine. En 1909, M. R. L. Borden était en faveur d'une dépense d'argent pour la défense du Canada et de l'Empire en tant seulement que le gouvernement canaden aurait le contrôle de cette dépense. En 1910, le chef de l'opposition est en faveur d'une contribution directe, aujourd'hui il ne veut plus rien faire du tout pour l'Empire.

En terminant M. Smith déclare qu'il aime mieux supporter un parti qui fait quelque chose pour le développement du Canada et le maintien de la suprématie de l'Angleterre sur les mers qu'un parti qui refuse de faire quoi que ce soit dans ce sens, tel que le parti conservateur d'aujourd'hui.

Au moment de fermer cette lettre le vote est pris sur l'amendement Borden qui est rejeté par une majorité de 53 votes.

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 98, Edmonton, Canada.



JEUDI 8 DECEMBRE 1910.

LA CHAMBRE APPROUVE LE BILL DE L'A. & G. W. R.

L'hon. A. L. Sifton obtient une majorité de onze voix

Réunis en séance de nuit, vendredi soir, les membres du parlement d'Alberta ont approuvé par 24 voix contre 13 la deuxième lecture du bill de l'hon. A. L. Sifton relatif à la Cie Alberta & Great Waterways Ry.

Ce bill—nous en donnions le résumé dans notre précédent numéro—prévoit la main-mise provinciale sur le capital de la Cie et le versement de celui-ci au Trésor public.

Nos lecteurs ont pu voir par notre compte-rendu parlementaire, comment se sont réparties les voix de nos députés sur ce vote important.

L'amendement Michener, dont nous donnons également le texte plus haut, prévoyait un règlement amiable de la situation. A l'exception de MM. Walker et Putter, qui ont voté contre, cet amendement a obtenu l'appui des mêmes députés ayant voté contre le bill du premier-ministre.

Si l'on en croit l'opinion généralement en faveur, ce vote qui a divisé nettement le Parlement provincial ne serait que la conclusion du premier acte d'une aventure réservant encore bien des développements nouveaux. La crise ministérielle du printemps qui amena l'hon. A. L. Sifton au pouvoir, l'enquête de la commission royale, l'attente de la déclaration ministérielle, l'introduction du bill dont la deuxième lecture vient d'être approuvée, tout cela ne serait que le prélude d'autres événements sensationnels à venir. Ces événements étant provoqués par le vote de vendredi soir.

Jusqu'à quel point il importe d'accorder créance à ces rumeurs encore mal définies, voilà ce qui est bien difficile, si non impossible, à fixer dès aprésent.

Quoi qu'il en soit, le bill actuel prévoit le versement du capital de l'A. & G. W. R. au Trésor Public [illegible] l'on s'attend à ce que [illegible] dépositaires s'objectent [illegible] conformer à cette injonction, [illegible] être au gouvernement provincial d'entreprendre une action judiciaire immédiate pour [illegible] observer les termes du [illegible].

Le gouvernement de l'hon. Sifton aura [illegible] à combattre sur le terrain des [illegible] légales avec la [illegible] elle-même.

M. GILBERT A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Le député nationaliste est accueilli de façon glaciale

Il y a quelques jours, M. Gilbert, le candidat nationaliste élu dans le comté Drummond et Arthabasca a été présenté à la Chambre des Communes comme membre du parlement fédéral du Canada.

La réception qui lui fut faite est et demeurera unique en son genre.

Il est de coutume invariable que, lorsque l'on présente en Chambre un nouveau député, le parti auquel celui-ci appartient, l'applaudisse et l'acclame tandis que fréquemment les membres du parti opposé font claquer leurs pupitres.

Lorsque M. Gilbert fut présenté aux députés réunis en séance, un silence morne régna.

Il n'y eut pas la moindre tentative d'applaudissement. Rien qu'un silence glacial.

MM. Monk et Nantel eux-mêmes demeurèrent silencieux à leur banc.

Cet incident est significatif. Il indique clairement l'attitude des deux partis en face de la faction bourassiste. Cette attitude froide est issue de la même pensée de réprobation à l'endroit des manoeuvres inqualifiables qui valurent un siège de député à M. Gilbert. Unanime et spontanée elle est le verdict définitif rendu par le parlement, par le pays, sur la politique nationaliste dont l'élection du député de Drummond et Arthabasca est censée être l'écho.

Cet accueil glacial, c'est bien là la réception qui convenait à l'élu de ces politiciens dénués de scrupule, qui vont renier devant les auditoires des villes les inconséquences et les appels aux préjugés avec lesquels ils trompent la bonne foi des électeurs de la campagne.

Décidément cette élection de Drummond et Arthabasca devient une victoire lamentable...

LES RESSOURCES NATURELLES D'ALBERTA

Adoption d'un bill important

L'un des bills les plus importants qui aient été jamais soumis au parlement d'Alberta, depuis sa création, vient d'être adopté unanimement avec un léger amendement de détail.

Nous voulons parler de la motion Bramley-Moore relative aux ressources naturelles de la province.

Cette motion, telle qu'amendée, approuve les pourparlers engagés par le gouvernement provincial avec Ottawa pour l'obtention du contrôle absolu des ressources naturelles situées dans les limites de l'Alberta.

Il est à peine besoin de faire ressortir le parfait bon sens de cette prétention. Par l'acte autonome créant administrativement l'Alberta, la propriété de toutes les ressources naturelles situées dans les limites de la province a été transmise au gouvernement fédéral. C'est ainsi que dans le cas où l'administration provinciale désirerait entreprendre l'exploitation de chûtes d'eau, force lui serait de s'adresser à Ottawa. Il en serait également pour toute autre initiative basée sur nos ressources naturelles de tous genres: réserves forestières, charbonnages, ressources minières, pêcheries, etc.

Il semble illogique que la mise en exploitation de ces ressources ne se trouve pas sous le contrôle direct du gouvernement provincial intimement intéressé, mais bien dépendante du gouvernement fédéral.

Le gouvernement d'Ottawa déclare lui-même que l'administration de ces ressources ne lui est d'aucun apport financier. La chose étant, c'est une raison de plus pour qu'il ne s'oppose pas à ce que la province assume le contrôle direct de ses ressources.

L'adoption de la motion Bramley-Moore aura pour conséquence directe de hâter la solution de ce très important problème provincial.

L'hon. Sifton a d'ailleurs déclaré en Chambre que les pourparlers avec le gouvernement fédéral entreraient, du fait du vote de la motion, dans une nouvelle phase d'activité.

On peut donc prévoir pour un avenir prochain la mise à la disposition de la province de ses ressources naturelles, qui deviendront ainsi l'objet d'un développement beaucoup plus rapide que par le passé.

NOTES ET COMMENTAIRES

Une dépêche d'Ottawa mande que le gouvernement étudie en ce moment le projet d'une augmentation du salaire du Commissaire-général du Canada à Paris.

M. Fabre recevait $6500 annuellement; il est probable que ce chiffre sera porté à $ 10,000 peut-être plus, en considération de la cherté de la vie à Paris et des obligations nombreuses inhérentes à ces hautes fonctions.

La dépêche ajoute que selon toute vraisemblance, l'hon. Sénateur Ph. Roy serait nommé à ce poste important.

Le "Der Nordwestern", le principal journal allemand publié à Winnipeg, conseille vivement à ses compatriotes de revendiquer leurs droits à des écoles bilingues où serait enseigné l'allemand. Il leur demande de former une association de professeurs allemands, analogue à l'association bilingue française du Manitoba pour défendre vigoureusement les droits à leur langue.

La question de nomination d'un cardinal canadien continue de faire couler des flots d'encre dans la presse canadienne.

Nos confrères de langue anglaise semblent perdre toute mesure lorsqu'ils abordent ce sujet.

Leur débordante imagination inspire les [illegible] suivantes à l'un de nos confrères:

"Au sujet de la nomination possible d'un cardinal canadien, il a été publié bien des sottises depuis assez longtemps dans certains journaux, mais nous croyons que la limite de la décence vient d'être dépassée par un grand journal de Toronto qui publie, ce matin même, sur ce sujet, une dépêche censée venue d'Ottawa. L'auteur de la dépêche. se livrant à son imagination fantaisiste, affirme qu'une campagne est menée en faveur de la nomination d'un cardinal canadien, qui serait peut-être Pape, plus tard; il suppute les chances, et explique les moyens d'action de tel candidat. Il va même jusqu'à faire une question politique de toute cette affaire purement ecclésiastique. C'est le plus odieux assemblage de faussetés et de mensonges que nous ayons vu depuis longtemps. Pour donner cours à d'aussi invraisemblables rumeurs, il faut ne rien connaître, non seulement des usages de la cour romaine, mais surtout de l'esprit qui anime l'Eglise catholique. Mais l'ignorance ne suffit pas encore à tout expliquer. Dans la dépêche dont nous parlons, il y a des traces de perfidie évidente, et il se peut bien que les insinuations absolument injurieuses qui y sont contenues sur le compte de certains personnages ecclésiastiques éminemment respectés, finissent par coûter cher à leurs auteurs.

Sir Wilfrid Laurier vient de recevoir une lettre d'Australie, adressée au Premier-ministre du Canada et des Etats-Unis, pour être remise au milliardaire américain, M. Carnegie.

La lettre a été transmise à M. Carnégie.

Les aéronautes de l'America II, dont on n'a pas oublié l'émouvante randonnée dans les forêts vierges du nord de la province de Québec, prétendaient détenir le record de la durée pour un voyage aérien.

Ils devront abandonner cette prétention. Le record du monde détenu par le comte de la Vaulx et le comte de St. Victor, pour leur voyage en Russie, demeure imbattu.

Voici ce qu'[illegible] d'ailleurs l'"Aéro-Club de France":

"Le record du comte de la Vaulx a été régulièrement contrôlé par les officiers qui faisaient partie du Comité Aéronautique en 1900, lequel comité comprenait le Colonel Hirschauer, le Colonel Renaud, le Commandant Renard et le Capitaine Voyer.

Pour mesurer la distance de l'envolée du Comte de La Vaulx, de Vincennes à Korostychef, Russie, ces officiers ont eu la collaboration du département Géographique du Ministère de la Guerre, tout juste la même chose que M. Halley, dont le département de la Guerre américain a contrôlé la distance.

Le jury, dont font partie quelques-uns des messieurs ci-haut mentionnés, prend la responsabilité de ce record qui n'a pas encore été battu."

Le Comte de la Vaulx, en 1900, a volé 1193 milles, et Messieurs Hawley et Post ont fait 1171.13 milles de St-Louis à la rivière Péribonka; ces deux distances ont été établies officiellement.

Un journal anglais le "Mayo News", publie l'entrefilet suivant:

"Une [illegible] âgée de treize ans, pensionnaire dans un couvent depuis trois ou quatre ans, a été prise d'hystérie, l'une de ces nuits dernières, à la suite d'un rêve qu'elle a eu, et dans lequel elle a vu Notre Seigneur en croix et un soldat, portant une lance avec laquelle il perçait le côté du Sauveur.

Le matin, la fillette se plaignit d'atroces souffrances aux poignets et aux bras. On examina l'enfant qui portait au bras droit le signe de la croix, et sous ce signe les lettres "I. H. S."

Puis quelques jours plus tard apparaissait sur le même bras une couronne d'épines; puis, le lendemain le bras était marqué d'un calice surmonté d'une hostie entourée de rayons rouges.

Une foule de personnes sont naturellement émerveillées de ce prodige miraculeux. L'étrangeté de ce fait est que le vendredi les signes saignent abondamment.

MOT DE LA FIN.

Un oncle vient de mourir, laissant à son neveu, un héritage de $100,000, à la condition expresse de mettre dans le cercueil de l'oncle défunt $5,000.

Après un instant de réflexion, le neveu se frappe le front:

"Une idée! Si je signais un chèque à mon oncle! Il le touchera quand il voudra."

UN DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône, qui a emprunté cette année un développement spécial à la création de la marine canadienne, aura été pour Sir Wilfrid Laurier l'occasion de prononcer d'éloquents discours qui lui ont valu de véritables ovations sur un grand nombre de bancs de la Chambre.

C'est ainsi qu'à la séance de mardi le Premier-ministre a pris encore une fois la parole pour répondre à certaines critiques des membres de l'Opposition contre l'établissement de notre service naval.

Sir Wilfrid fut salué par un tonnerre d'applaudissements, en se levant. Il fit d'abord remarquer que tous les députés de la gauche qui ont parlé ont discuté toutes sortes de choses excepté l'amendement du chef de l'opposition. Cet amendement, d'après sir Wilfrid, est le dernier chapitre des volte-face successives de l'opposition. Sir Wilfrid donne lecture de la résolution du 29 mars 19[illegible] pour prouver que cette résolution, adoptée par la chambre à l'unanimité, a été la base de la création d'une marine canadienne. M. Monk qui était alors présent, n'eut pas le courage de protester contre cette résolution.

Le chef de l'opposition était enthousiaste alors et non satisfait de l'organisation d'un service naval, voulait que ce service naval fut organisé immédiatement, il n'était pas alors question d'un plébiscite, bien au contraire. A Halifax, l'automne suivant, Borden parla encore en faveur de l'établissement immédiat d'une marine canadienne. Entre temps, cependant, quelques-uns de ses partisans avaient fait des discours dans lesquels ils attaquaient la résolution, pour laquelle cependant ils avaient voté. M. Borden eut connaissance de ces discours et il jugea à propos de faire volte-face, lui aussi. M. Monk, la session suivante présente sa motion de plébiscite et M. Borden celle de la contribution directe à l'Angleterre.

Cette année, lorsque M. Monk proposa son amendement sur l'adresse, la gauche se sentit mal à l'aise. Le chef de l'opposition y rémédia en présentant à son tour un amendement qui, tout en ne différant que très peu de l'amendement Monk est assez dissemblable, en tant que phraséologie, pour essayer de faire croire qu'il n'existe pas d'alliance entre les conservateurs et les nationalistes. Celle-ci existe cependant, cela ne fait pas le moindre doute. Le but de cette alliance est d'attaquer le gouvernement à droite et à gauche, simultanément, pour causer sa chute. Ce but atteint, chefs nationalistes et conservateurs s'embrasseraient comme larrons en foire.

L'attitude prise aujourd'hui par la gauche a tout simplement pour but d'éviter les responsabilités.

Quant au mot "nation" dont certains députés de la gauche ont reproché aux libéraux de s'être servi dans leurs discours en parlant du Canada, ils ne pourront plus y avoir aucune objection, puisque l'amendement de M. Borden parle du Canada comme d'une des "nations" de l'Empire.

Sir Wilfrid rappelle que, depuis le retrait des vaisseaux An[illegible] ports de Halifax et Es[illegible] est devenu du devoir [illegible] de les remplacer par [illegible] Canadiens, ou par des [illegible].

Sir Wilfrid Laurier dit que, [illegible] présentation à la Chambre [illegible] question de la marine. [illegible] a prétendu que l'attitude du gouvernement était humiliant [illegible] savait cependant que [illegible] était le plus conforme aux intérêts du pays et qu'elle [illegible] par triompher.

Aujourd'hui, le Chef de l'Opposition se voit dans l'obligation de l'admettre. La politique du gouvernement consiste en effet à laisser le Canada maître chez lui et à [illegible] pas l'entraîner à prendre part à touts les guerres dans lesquelles l'Angleterre pourrait être engagée avec les puissances étrangères.

Dans son discours, M. Monk a accusé Sir Wilfrid Laurier d'avoir présenté, le projet de création d'une Marine Canadienne, sous un faux jour dans la province de Québec, de n'avoir pas parlé des circonstances qui l'ont entouré et d'en avoir parlé alors qu'il était trop tard pour pouvoir empêcher de le mettre à exécution. Pour prouver le contraire, Sir Wilfrid cite des extraits de la conférnce de 1907, de la résolution de 1909 et de ses propres discours sur cette question. Le Canada est sujet à être attaqué. Sir Wilfrid Laurier le prouve en montrant les agissements de la Russie et du Japon.

(Suite à la page 6)



CAUSERIE DE CORDON ROSE

"Made in home".

Lorsque je les lis, les trois petits mots anglais. écrits sur une pancarte fichée dans les blocs dorés, je me sens prise pour ces pains d'une irrésistible sympathie.

Le pain ne devrait pas être un article commercial.

Le pain est sacré. Le pain est le poême de la maison.

Les mains douces ou rudes de la femme devraient seules desservir son culte, offrir le froment pur, l'eau claire.

Le pain fait à la maison c'est le foyer plus uni, la pensée commune plus intense; c'est l'inaltérable harmonie de la famille, symbolisée par l'aliment que l'Acte Divin a sanctifié.

Le pain que mes mains ont foulé, qui a ganté mes bras nus d'un "Suède" plus doux, plus souple que les longs gants de soirée; ce pain je l'aime. Vers lui je me suis penchée, le coeur battant plus vite pour justifier le précepte millénaire. Sous mes doigts agiles s'est développée l'âme du pain, palpitante. Et, sans songer à ma peine, lentement j'ai pétri la pâte informe jusqu'à ce qu'elle retombât fine et légère ainsi qu'une dentelle.

Ma soirée, je l'ai donnée à mon pain. Assise près du grand poêle qui chante, j'ai songé à la sublimité du pain et mon respect pour lui s'en est encore accru.

Jamais potier ne surveilla avec un soin plus jaloux un chef-d'oeuvre confié à son four. Mon pain se raffermit, il se dore, mille dessins apparaissent sur sa croûte appétissante, la mie éclate blanche, fumante. La fatigue descend, courbant légèrement les épaules, abaissant les paupières, mais demain, au déjeuner, mes chéris s'écrieront, orgueilleux:

— Maman que notre pain est bon!

CORDON ROSE.

PETIT COURRIER

NeigeMay.—Chaque semaine le P. C. voit s'augmenter le nombre de ses amies. Cette constatation est douce au coeur de sa directrice; bien loin de surcharger sa tâche, les petites enveloppes toujours plus nombreuses sont un allégement.

Comprenez-vous que la privation de cette causerie hebdomadaire me serait aussi sensible qu'à vous?

Et, maintenant je n'ai plus à vous dire que vous êtes la bienvenue.

Vous vous êtes appliquée à m'écrire une lettre sérieuse? La prochaine fois vous laisserez courir votre plume sans souci des folies qui viendront à son bec. Et ce sera le meilleur moyen de me permettre de vous connaître un peu. Remerciez votre amie pour l'aimable commission à mon égard et croyez à ma sympathie.

Motte Noire.—Merci pour votre gentil petit mot. Soignez bien cette précieuse santé.

Adèle.—Il y a sans doute longtemps et peut-être n'avez vous fait qu'une seule apparition, je ne me souviens pas de ce pseudo.

Je sais par expérience, combien le temps est précieux, en été, et je me ferais scrupule d'adresser l'ombre d'un reproche à celles de nos amies, qui paraissent nous négliger pendant cette saison laborieuse.

Pourquoi abandonner cet excellent projet?

Il faut croire, au contraire que l'intérêt que l'on vous porte est sincère et vous éprouverez alors cette confiance désirée.

Je ne saurais vous dire quel roman sera publié.

Une caresse au chapelet de bambines.

Jan.—Vous me permettrez de répondre dans une prochaine chronique à votre intéressante lettre?

Un mot seulement, aujourd'hui: Je n'ai jamais songé à prendre la défense des femmes dont tout l'idéal se hausse à repriser des chaussettes—de quel pays êtes-vous, M. Jan?—et à confectionner une cuisine mangeable (sic). Mais, quel plaidoyer présenterez-vous en faveur de "l'homme intelligent" qui choisit une telle compagne? Ne vous en déplaise, je réserve encore ma pitié pour la femme "aux chaussettes et à la cuisine mangeable!"

Gertrude.—Vous voici fine plume! C'est faire diligence, en effet. J'étais certaine de votre approbation; ce n'est pas moins bon à vous de me l'apporter aussi spontanée.

Ne cherchez pas le reflet, il ne saurait se projeter hors de limites assignées, et, aujourd'hui, il faut lui savoir gré de cette obéissance... Ne lisez pas entre les lignes, surtout!

Gadelle Rouge. — Admettons qu'il y ait télépathie et laissez-moi vous remercier de votre visite. Il y a des jours où la sympathie devient plus douce et relève le courage.

Eh, oui, dites à Chapeau blanc que sa place reste vide depuis des semaines.

Je n'ose vous promettre d'entreprendre ce travail; il demande une application constante et un isolement que je ne peux trouver.

Merci encore.

Magdalie. — Connaitriez-vous vraiment "ma" vieille fille! Pourquoi ne me donnez-vous pas de plus grands détails? Je cherche vainement parmi le cadre de connaissances qui entourait les deux soeurs, un visage qui ressemblerait à votre frimousse. Si vous saviez combien est surexcitée ma curiosité, vous l'auriez en pitié!

Benjamine—Le trésor d'indulgence est inépuisable et vous le savez bien! Dites-moi tous les beaux projets formés et je vous donnerai la preuve que je suis demeurée la grande amie fidèle.

Jancy.—Je réponds à toutes, toutes les lettres, mais il arrive quelquefois que pour les besoins de la mise en page, on supprime une partie du P. C. Cette coupure paraît dans le prochain numéro.

Vos reproches ne me paraissent pas justes, d'autant plus que la réponse a paru en son temps.

Ménagère. — Cordon-Rose vous a envoyé directement les recettes demandées.

Si vous vous trouvez de nouveau dans l'embarras, n'hésitez pas à recourir à notre amie. Elle est la complaisance même et se fait une joie d'obliger.

Lecteur.—On prononce l's dans ce mot.

Ne vous occupez pas de ces détails, puisque la personne intéressée fait bon accueil à vos visites.

MAGALI.

Sonnet

Ce soir il court dans l'air des tristesses plus douces,
Le coeur comme endormi dans un bain, s'affadit;
Et l'oubli sur l'amour met lentement ses mousses.
On ne se souvient plus de tout ce qu'il a dit

Tout va-t-il donc finir, ce soir, autour de nous?
Sur les parfums chauffés, brûlants comme des flammes,
Sur les fleurs qu'on est las d'arroser, sur les femmes
Qu'est-ce qu'on pourrait bien écrire de très doux!

L'esprit humilié voit partir des idoles.
On voudrait faire un choix de suaves paroles
Mais en vain, pour qu'à l'aise, ils s'y posent en tas,

La rêverie aux mots s'offre comme une branche;
On pleure bien un peu. Mais le vers ne vient pas
Et la première page humide reste blanche.

JULES RENARD.

Nouvelles Régionales

St. PAUL Alta

Il y a quelques semaines M. Auger, inspecteur des postes d'Edmonton, était de passage ici pour transférer le bureau de poste au centre du village selon le désir unanime des citoyens. M. Brady, maître de poste ayant renoncé à ses fonctions, son successeur fut choisi dans la personne de M. Clovis Thérien.

On ne pouvait faire un meilleur choix.

— M. Joly, termine un superbe édifice dont le rez-de-chaussée sera occupé par le bureau des Terres et le bureau de poste, et le premier étage par l'atelier de photographie de M. Beaudin. Celui-ci, qui est un artiste expérimenté dans la photographie est en même temps l'un de nos meilleurs concitoyens. Il ouvrira son atelier dans quelques jours et il promet de donner satisfaction à tous ceux qui voudront bien lui accorder leur clientèle.

Nous lui souhaitons bon succès dans son entreprise.

— M. Arthur Poirier, inspecteur des chemins fait construire une jolie maison privée sur son terrain situé à un quart de mille du village.

— M. Lemay, du Dakota, vient d'arriver avec sa nombreuse famille; il doit aller s'établir sur son homestead au lac St Vincent.

Signalons également l'arrivée de la famille de M. Brault, dont le homestead est également situé au lac St. Vincent.

Chaque jour nous voyons arriver des nouveaux venus.

Une bonne nouvelle pour les habitants du lac St Vincent et des alentours c'est l'arrivée du Rev. M. Guertin qui s'établira à St Vincent. Le Rev. Monsieur arrive dans les meilleurs dispositions pour remplir le rôle de pasteur parmi les colons de cette région. Il nous est toujours une profonde satisfaction de voir arriver parmi nous l'un de nos excellents prêtres de la province de Québec pour remplir une mission de paix et d'évangélisation.

Il reste aux gens du lac St Vincent de remplir leur devoir vis-à-vis de leur nouveau pasteur et de travailler de toutes leurs forces à l'avancement de leur paroisse.

Il y a quiques jours on fêtait l'anniversaire de naissance du R. P. Thérien. Les Reverendes Soeurs, pleines de zèle et devouement comme toujours, s'étaient occupé de l'organisation. La fête fut très réussie. L'assistance était grande et nous pouvons dire que l'élite de St Paul et des alentours s'était fait un devoir de venir témoigner leur affection et leur reconnaissance envers leur bien-aimé pasteur qui s'est toujours prodigué sans compter pour le bien de ses paroissens.

Le Rév. Père Thérien, dans une charmante allocution, nous a dit combien cette marque d'estime et d'affection le touchait et en quelques mots éloquents il a défini le rôle du pasteur à qui est confiée la direction d'une paroise catholique.

M. Hopkins, D. L. S., est en ville pour quelques jours,

M.M. Lapierre et Godbout viennent de former une société pour exploiter un magasin de meubles. Nous souhaitons grand succès à ces deux jeunes et entreprenants citoyens.

— Melle Eva Benoit, de Lafond, est en visite à St Paul chez sa soeur, Mme W. Cloutier.

Mme Emile Cloutier est arrivée pour passer l'hiver sur sa terre située à un mille du village.

Mme O. Marcotte est partie pour un long voyage dans l'Est.

LAC PELLETIER.

Avec l'hiver, le temps des réunions amicales est revenu; nos jeunes gens s'en donnent à coeur de joie, ils ont déjà organisé quelques soirées de chant et de dances, cela promet beaucoup pour les temps à venir, et ils espèrent ne pas s'ennuyer cet hiver.

La sainte Catherine à été fêtée chez Monsieur J N. Monette notre populaire maître de poste; étaient présents Mesdemoiselles Rose et Blanche Mouette, Mesdames Proulx, Ed. Dumesnil, J. B. Monchamps. Messieurs Dumesnil, Proulx, Monchamps, Saint Jacques, Laberge, Voyer, Mouette, E. Ordronneau. etc

Messieurs Saint Jacques et Voyer, par leurs chants ont tenu l'assistance dans une gaitée continuelle, Mr Rosaire Mouette a déclamé avec beaucoup de talent des poésies de François Coppée.

Monsieur Proulx a vendu sa terre à Monsieur Edouard Dumesnil pour la jolie somme de 2,700 piastres, c'est déjà un beau prix car il faut considérer que le Lac Pelletier se trouve actuellement à 25 milles de la voie ferrée.

Monsieur J. M. Minoux est partit pour la Colombie Anglaise où il doit régler ses affaires; il reviendra sous peu pour s'établir définitivement ici.

Monsieur Alphonse Métivier nous a quitté pour aller habiter Swift-Current, où il bâtit actuellement une écurie de louage, Monsieur Métivier pendant son séjour au Lac Pelletier s'est attiré la sympathie de ses compatriotes et nul doute que ceux-ci continueront à l'encourager à Swift Current, en lui donnant leur clientèle.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

AUX ELECTEURS DE LA VILLE D'EDMONTON.

Mesdames et Messieurs,—

Je saisis l'occasion de vous remercier pour l'assistance appréciable que vous m'avez accordée durant mon terme d'office comme votre représentant au conseil municipal de notre ville durant les deux années écoulées.

C'est donc avec plaisir que je sollicite de nouveau mon élection comme échevin. J'ai, en tout temps, travaillé à promouvoir au mieux les intérêts de la ville et à agir loyalement et équitablement envers chaque quartier.

J'ai rempli le programme que je vous avais soumis il y a deux ans et je crois pouvoir compter sur votre vote aux prochaines élections.

Si vous me faites l'honneur de renvoyer au conseil pour un nouveau terme, je désire que tous sachent bien que je suis le candidat du peuple et que nous devons tous travailler ensemble et nous prêter mutuellement assistance pour arriver à créer un plus grand et un meilleur Edmonton.

Votre dévoué,

J. E. LUNDY.

Mes chers concitoyens et électeurs,

Votre vote et votre influence sont respectueusement sollicités pour l'élection de

FRED. C. HUMBERSTONE

comme échevin pour 1911.

J'ai amplement de temps à disposer pour vous servir.

Ayant des propriétés dans divers endroits de la ville, vos intérêts sont pratiquement les miens.

Si je suis élu, je ferai tous mes efforts pour que les affaires de la ville soient gérées honnêtement et d'une manière progressive.

Votre dévoué,

FRED. C. HUMBERSTONE.

AUX ELECTEURS D'EDMONTON.

Des droits égaux pour tous. Des privilèges spéciaux pour personne.

1.—Si je suis élu, je m'efforcerai de voir à ce que les affaires de cette ville soient gérées par le conseil dans le vrai sens des affaires.

2.—La responsabilité de chaque service doit incomber exclusivement aux surintendants de ces services.

3.—Le conseil ne doit pas déléguer ses pouvoirs à un seul individu.

4.—Les droits de chaque citoyen doivent également être respectés et tous les contrats municipaux doivent comprendre une clause de salaires raisonnables.

5.—Les tramways doivent être mis en circulation dans les quartiers où les réclame la population et non dans le but d'avantager la propriété.

6.—Je serai en faveur d'une meilleure répartition du système d'éclairage municipal.

G. GOWAN.

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER.

(Suite de la page 4).

Pour ces raisons, le Canada doit avoir une flotte sur les côtes du Pacifique, afin de prévenir une invasion par la Colombie Anglaise.

Quand à ce qui est de la participation du Canada à toutes les guerres de l'Empire, Sir Wilfrid nie d'une façon formelle que, d'après le bill, il en soit ainsi. En effet, la flotte canadienne sera sous le controle du parlement canadien.

M. Monk a accusé le gouvernement d'avoir tenu secret l'arret ministeriel décretant la création d'une marine, or cet arret a été déposé sur la table de la Chambre le 15 mars, 1909.

C'est en faussant ainsi la vérite que le député de Jacques-Cartier, aujourd'hui chef de l'opposition, a fait, avec ses amis, la campagne dans la province de Quebec.

En terminant, Sir Wilfrid Laurier déclare qu'en discutant les questions politiques, il a pris pour principe de ne jamais faire aucun appel aux préjugés de race ou de religion, ce principe il y restera fidele, bien qu'il ne reçoive pas l'approbation de ses adversaires politiques.

C'est au milieu d'applaudissements prolongés de la part des députés de la droite que le Premier-ministre reprit son siège.

LES ELECTIONS MUNICIPALES

AUX ELECTEURS DE LA VILLE D'EDMONTON.

Mesdames et Messieurs,

Cedant à la requete d'un groupe important d'electeurs, nous avons decide de poser notre candidature au poste d'echevin, et en ce faisant nous vous demandons votre vote et votre influence en retour desquels nous ne laisseron pas echapper un occasion de justifier votre confiance.

Nous ne vous presentons pas de programme longuement etudie, pas plus que nous vous faisons de promesses, persuades que comme hommes d'affaires vous serez a meme de juger de notre habilete a vous servir, aussi bien que vous vous rendez compte de la futilite des promesses extravagantes d'avant l'election.

Nous nous proposons cependant de vous soumettre les quelques suggestions et propositions suivantes concernant des matières municipales.

Nous croyons qu'il devrait être du devoir des echevins d'etablir des relations plus étroites entre les electeurs et eux-memes par la tenue periodique de reunions publiques lorsque des questions importantes se presentent.

Les electeurs devraient être inities a l'administration de toutes choses, en effet, au cas des erreurs sont faites ou des erreurs de jugement commises, le peuple a le droit elementaire de le savoir, toutes informations concernant la teneur des contrats, les nominations, devraient etre fournies a tous et accessibles pour tous.

Les dépenses publiques devraient etre étroitement surveillées et toutes transactions financières devraient être confiées à un spécialiste remplissant les fonctions de financier dans le bureau des commissaires et pourvu d'un salaire convenant à sa position.

Nous recommanderions une étude soigneuse du Bureau d'hygiène publique en vue de le réorganiser sur des bases modernes.

Nous ne sommes pas en faveur de l'excessive centralisation actuelle des affaires de la ville et nous nous ferions les avocats du rétablissement de la responsabilité personnelle incombant aux différents chefs de service, ces hommes étant choisis pour leur compétence et rémunérés en conséquence.

Nous recommanderions qu'un comité soit nommé pour étudier le transfert des voies du G. T. P. en dehors de la ville, l'ouverture de la réserve de la Baie d'Hudson et de l'emplacement du pénitencier pour fins commerciales et résidentielles avant que tout plan d'établissement de lignes de tramways, de service d'eau, ou d'égouts sont entrepris, ainsi que l'achat d'un grand emplacement dans la section industrielle, pourvu du service d'eau et des égouts, en prêtant attention à la situation de telle sorte qu'il puisse être desservi par le service des marchandises des voies de transports municipales en vue d'y établir le garage terminus pour la réception de toutes les marchandises, destinées à la ville, amenées par les différentes compagnies de chemins de fer. Nous insisterions sur la nécessité, pour cet emplacement, d'être pourvu de nos égouts actuels et de notre service d'eau, afin que nous puissions éviter les lourdes dépenses qui suivront presque immédiatement l'installation d'une section manufacturière située dans la partie de Beachmount actuellement proposée au Conseil.

Nous suggérerions de plus que le moment est venu pour le conseil municipal de considérer sérieusement le problème du développement de la ville, avec l'augmentation incessante de la population, dans le but de nommer une commission municipale, ainsi que cela se pratique dans toutes les villes du monde, pour la préparation d'un plan selon les bases duquel une expansion logique et systématique soit assurée, et de veiller à ce que toutes les acquisitions de propriété pour des fins de terrains de jeux ou de parc rural, soient faites d'après un plan défini et scientifiquement préparé.

Nous sommes entièrement en faveur de l'union des deux villes jumelles d'Edmonton et de Strathcona et nous croyons que d'une telle union, il ressortirait de grands avantages matériels et moraux pour les deux villes.

Nous ne sommes pas en faveur le donner des bonus directs pour attirer les manufacturiers, mais nous croyons que le même but serait atteint par l'abolition de la taxe d'affaires, tout en soulageant le fardeau de ces patriotiques citoyens qui ont si bien et si infatigablement assuré l'avenir commercial et manufacturier de cette ville.

Nous sommes d'avis que nul temps ne devrait être perdu pour construire le pont de l'extrémité Est, ainsi qu'établir toute voie de communication nécessitée par les besoins industriels de la ville et que c'est notre devoir d'entreprendre l'étude du problème et d'en hâter la solution.

Nous sommes convaincus que le présent système d'administration ne procure pas des facilités suffisantes aux échevins pour leur permettre d'obtenir toutes les informations désirables sur les affaires de la ville et leur permettre de participer à la création de la politique municipale. Nous suggérerions que les comités municipaux assistent les commissaires dans la discussion des matières concernant ces comités et se trouvent ainsi, lorsque les rapports sont soumis au conseil, dans une position de représenter intelligemment les intérêts de la population.

Nous serions heureux de l'établissement d'un bibliothèque centrale gratuite à Edmonton, mais nous voudrions compléter l'oeuvre et étendre ses avantages en établissant des salles de lecture dépendantes dans les quartiers éloignés du centre, là, où nous sommes convaincus que cette inovation se révèlerait d'un avantage incalculable pour le bien moral et intellectuel des citoyens de ces quartiers.

Comme conclusion nous espérons avoir de fréquentes occasions d'exposer plus complètement nos vues et nous n'hésitons pas à déclarer que si nous sommes élus vos intérêts seront les nôtres et la prospérité de la ville l'objet de notre vive préoccupation.

Vos dévoués,

A. E. POTTER,
C. LIONEL GIBBS.